

RAPPORT des ACTIVITÉS du Secrétariat d'ALIAS

Préambule

Ce rapport d'activité a été élaboré pour ce temps de l'Assemblée générale. L'équipe, les enfants et le conseil d'administration sont en train de travailler sur un autre rapport, qui sera finalisé d'ici un mois. Il fait déjà plusieurs dizaines de pages, et nous permet d'approfondir, de rentrer dans les détails et de mettre en perspective, dans sa globalité, notre fonctionnement. Il s'agit donc d'une forme d'évaluation interne.

Alors ça y est, ALIAS est entré dans l'histoire !

La modeste histoire du temps qui écrit sa propre histoire ... Souvenons-nous, l'année dernière, le rapport d'activités parlait du « temps qui passe », espérant qu'enfin se produise la rencontre des temps de chacun des partenaires (le temps des politiques, le temps des administratifs, le temps des bénévoles, le temps des enfants, ...). Cette rencontre a enfin eu lieu, désormais, ALIAS écrit sa propre histoire, et le temps, lui, semble passer plus vite ...

Il y a d'abord eu le temps de LA décision, lorsque, enfin, le 27 décembre 2017, nous recevions l'arrêté d'autorisation d'ouverture. Alors, 2018, s'annonça être le temps de l'action.

Le 23 janvier, un rendez-vous avec les techniciennes du service de l'Aide Sociale à l'Enfance et du service des Établissements (la visite de conformité, sécurité et agencement des lieux), nous permit de définir les conditions et modalités d'ouverture. Celle-ci étant prévue pour début juillet de cette même année.

6 mois, donc, pour tout organiser : recrutements, conditions matérielles, conditions administratives, etc. Sans oublier, cette notion de réseau local, qui restait un des poumons de notre projet.

Le 9 Mars, nous organisons une réunion publique à Gandichoux présentant ce nouveau projet.

Le 25 Mai, l'assemblée générale annuelle nomma un nouveau CA, avec pour mission le démarrage effectif de l'activité Lieu de Vie & d'Accueil.

Le 19 juin, 3 membres du CA et 3 salariés se rendirent à une réunion à l'ASE, avec les 3 autres Lieux de vie et d'Accueil, pour une réunion d'information sur le fonctionnement de la protection de l'enfance et pour discuter des modalités du partenariat entre les LVA et l'ASE.

Lors de ces 6 mois, l'équipe des futurs salariés s'est largement investie dans la mise en place des modalités d'ouverture (élaboration du contrat de séjour, du protocole d'admission, du règlement intérieur, etc.). L'équipe s'est donc réunie régulièrement, en amont de l'ouverture, pour porter une organisation volontairement coopérative.

Alors l'aventure a démarré, le 3 juillet 2018, avec l'arrivée d'un premier enfant. Dans le cadre de la montée en charge progressive de l'accueil, enfants et salariés sont arrivés petit à petit, entre juillet et début septembre. Aujourd'hui, trois enfants sont donc accueillis, remplissant ainsi la capacité d'accueil d'ALIAS. ¹

Quatre personnes forment l'équipe des salariés:

- Flavie Merveille, est permanente responsable
- trois autres personnes travaillent à temps partiel :
Fanny Briat et Fabrice Gaboyer à 85 %, comme suppléant responsable,
Jean-Luc Mathieu travaille à 50% comme Maître de maison.

Pour vous donner un aperçu rapide, nous pouvons avancer que la majeure partie du temps de travail de l'équipe se répartit entre :

- L'accompagnement au quotidien des enfants (repas, aide aux devoirs, intendance, hygiène, accompagnement au coucher, etc.)
- L'accompagnement plus individuel des enfants (rendez-vous extérieurs, entretiens éducatifs, activités individualisées, etc.)
- Les temps d'organisation et d'élaboration à la vie du LVA et de l'association.
- Les activités avec les enfants
- L'animation-réseaux, qui est en lien avec certaines de ces activités.

Il est difficile d'objectiver le temps passé sur chacun de ces points, car tout est lié.

Il y a donc eu le temps du démarrage, puis petit à petit, nous sommes passés au temps de l'organisation ou de la réorganisation, nécessaire pour faire face à une différence entre ce qui était pensé avant l'ouverture et la réalité de ce que nous vivions.

Pour se faire, nous nous sommes appuyés, notamment, sur des réunions d'équipe hebdomadaires, qui ont lieu les mardi de 15h30 à 17h30. Sur 38 semaines d'accueil, nous en avons réalisé ... 38. Ces réunions d'équipe permettent d'échanger des informations, mais aussi nos points de vue, de construire nos interventions et de les organiser. Nous avons pu créer des outils, des plannings, et les mettre à l'épreuve par la suite.

Par ailleurs, nous avons comptabilisé 10 réunions supplémentaires, sur des thématiques bien précises (méthode pour réaliser les Projets Personnalisés, comptabilité, Ko-ALIAS etc.). Ces réunions qui ont lieu environ toutes les trois semaines permettent d'approfondir des points particuliers.

L'accompagnement des enfants est évidemment au centre de tout, de notre travail et de nos préoccupations, auquel nous accordons le plus de temps (échanges sur le quotidien et démarches engagées et à engager.). Notons un point particulier qui nous a demandé du temps et de l'investissement : la construction des projets individuels des enfants. Ces projets, construits au plus près de ce que nous percevons des enfants et de leurs besoins, viennent formaliser nos intentions et les lignes de conduites pour l'année à venir.

Le démarrage de l'activité fut également le temps de l'organisation des accompagnements pour chaque enfant (scolarité, soins, lien avec l'Aide Sociale à l'Enfance, lien avec les familles, etc). Il s'agit d'un travail au long court, partenarial et administratif. Chaque enfant est accueilli dans sa singularité. A chaque enfant sa situation, avec ses particularités, plus ou moins évidente à cerner, et à mettre en mouvement.

Nous avons accompagné les enfants lors de rendez-vous, la plupart sur Clermont-Ferrand et ses alentours :

- au Centre Médico-Psychologique (20),²

- dans des ITEP Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique (9),
- dans des écoles et collèges (12),
- pour des synthèses (1) ou autres réunions partenariales en lien avec l'école,
- pour des soins au CHU, chez le médecin, chez le dentiste (24),
- Par ailleurs, 8 rendez-vous se sont déroulés au sein du lieu de vie, avec l'Aide Sociale à l'Enfance principalement mais aussi avec les ITEP.

Aujourd'hui, un enfant est scolarisé tous les jours de la semaine, un autre est scolarisé deux jours par semaine avec une prise en charge en ITEP sur deux jours également, et le troisième est scolarisé quatre matinées par semaine avec une récente prise en charge en journée au sein d'un autre ITEP.

Les temps hors scolarité sont consacrés à des activités avec l'équipe du LVA. Nous tentons de mettre en place des activités qui se déroulent dans l'environnement du Lieu de vie, mais qui sont aussi en lien avec un tissu social extérieur au Lieu de Vie. Parmi ces activités, il y a :

- Des activités liées aux besoins du lieu collectif, des chantier d'entraide avec des personnes extérieures (15),
- Des activités de loisirs et culturelles (sorties : 30, bibliothèque et médiathèque : 17, spectacle/cinéma : 6 ; fête de village : 6)
- Des activités de bricolage pour des projets personnels (un projet de Tiny House est actuellement en cours d'avancement, projet important qui demandera de la part de tous un investissement important),
- des activités physiques (24 et plus : vélo, tennis, marche à pied, etc.),
- des jeux de société (toutes les semaines)
- des loisirs basés sur l'extérieur : spectacles de théâtre ou de musique, fêtes de village, foires et brocantes, soirées ou fêtes chez des amis.
- etc.

Parallèlement, lorsque cela est possible, nous sommes attentifs à ce que tous les enfants aient des temps collectifs et des temps plus individuels, plus privilégiés.

Concernant les activités en lien avec les besoins du lieu : le ménage et l'entretien du lieu de vie, le bois de chauffage, la tonte, le soins aux animaux ou encore l'amélioration du lieu par la création de cabanes, d'un coin de camping en été, ou encore la salle d'activité.³

Cette salle mérite que l'on s'y arrête. Dès le début de l'activité d'accueil, l'association a fait une demande de subvention auprès de la Fondation De France, qui nous a attribué 5000 euros pour le démarrage du LVA. Grâce à cette subvention, il nous a été possible de nous équiper en matériel de bureau, en matériel de loisirs dont un baby foot et une table de ping-pong, et de rénover un bâtiment de Gandichoux, la salle d'activité. Les travaux de cette salle ont été réalisés entre août et mars. Les enfants ont pleinement été associés aux travaux, et en ont réalisés une partie. Par ailleurs, cette salle a permis la réalisation de plusieurs chantiers collectif (3) avec des personnes extérieures, adhérentes ou non de l'association, amis, personnes de passage, etc.

Les chantiers collectifs (une bonne quinzaine) ont émaillé les plannings des enfants depuis l'ouverture. Une logique de dons et contre-dons de temps, était déjà à l'œuvre avant l'ouverture du LVA avec un réseau, cette démarche s'est poursuivie depuis le démarrage de l'activité LVA. Ces chantiers collectif sont sources d'apprentissages techniques, de socialisation, d'aide à la

concrétisation de projets, et sont également porteurs de valeurs d'entraides et de solidarité. Citons pour exemple, outre la salle d'activité, la construction d'une bergerie chez une personne, des ateliers de fabrication de jus de pomme chez une autre, du débitage de bois de chauffe en commun, etc.

A cela s'ajoute les dons. Dons de notre part aux marchés gratuits parfois, mais surtout, dons à destination d'Alias. Ils ont été nombreux et nous ne pourrions pas les énumérer exhaustivement. Il y a eu deux « vide-maisons », et des dons au fil du temps : une batterie, un synthé, des costumes, du matériel informatique, du matériel de papeterie, de l'argent, des jouets, de bois d'œuvre, deux caravanes, des outils, etc. Sans oublier, du temps.

Le temps donné, c'est là le dernier « temps » que nous aborderons pour ce rapport d'activité. Nombreuses sont les personnes extérieures à l'équipe qui sont intervenues auprès des enfants (5 ateliers bois, 5 ateliers musiques, 4 animations nature dont 2 séances de pêche, 1 atelier théâtre/terre, 1 atelier sur l'osier, 1 séance cuisine, 2 soirées contées, 2 séances «ordi», 5 séances d'aide aux devoirs, bref une 30taine de séances effectuées par des prestataires ou des bénévoles). Qu'il s'agisse de ballades à pied ou à vélo, d'ateliers autour du bois, de contes, de théâtre, d'aide aux devoirs, de visite du temple de Biollet, de pêche, etc. se sont des temps partagés avec et pour les enfants permettant aussi de créer du lien.

L'équipe a pu faire appel aux adhérents et personnes proches, à des personnes ressources, pour intervenir et ce de manière de plus en plus structurée avec le temps. En effet, au bout de quelques rencontres avec ce collectif informel, est né le groupe des ko-Alias (3 réunions de 2h). Il peut s'agir de personnes bénévoles, d'intervenants spécialisés ou non, rémunérés ou non, des associations, des maîtres de stage, des personnes issues du réseau amical.

Aujourd'hui, ce réseau ko-alias se réunit généralement avant chaque vacances scolaires pour recenser propositions et besoins, et les confronter à l'organisation et aux disponibilités de part et d'autre ainsi que lors d'un comité de pilotage pour organiser les cadres d'interventions (2 fois 2h). Le réseau est évidemment sollicité hors de ces périodes particulières que sont les vacances, et nous souhaitons continuer de le voir grandir et s'étoffer.

Pour finir, un mot sur la "niouzeletter", avec 5 numéros, c'est un outil de communication externe diffusé à une cinquantaine de personnes, avec des retours très positifs. Les enfants participent à la rédaction de celle-ci. Nous espérons que ce fut, selon nos attentes, le lien entre vous et nous, les membres, mais aussi les partenaires et qui apporte, à tous, des images, des instantanés du quotidien du Lieu de Vie & d'Accueil.

La Secrétaire, la Secrétaire adjointe,
Catherine MARTIN, Maryline RICARD

4

RAPPORT FINANCIER

de la Trésorerie

L'exercice 2017 s'était achevé avec un résultat de 516€.

Depuis 2013, l'activité de notre association était réduite, il s'agissait de rédiger, présenter, proposer le projet Lieu de Vie & d'Accueil. Aussi les entrées financières correspondaient aux cotisations des membres et aux versements de la subvention annuelle de la mairie de St Priest. Les dépenses étaient consacrées à l'organisation de réunions pour la concertation et la préparation du projet. Et il en fut ainsi jusqu'au mois de Juillet, date de démarrage du projet.

La difficulté fut donc d'avoir une trésorerie initiale pour faire face aux premières charges, aux premiers salaires. 2 stratégies avaient été établies :

- une montée en charge progressive de l'accueil entre le 2 Juillet et le 23 août & l'embauche progressive des salariés de Juillet à Septembre.
- Un apport en trésorerie de 10000€, concédé, contre-remboursement, par Mr MATHIEU.

Rappelons que le prix de journée octroyé par le conseil départemental est de 165€, par jour et par enfant et censé couvrir toutes les charges liées à l'accueil (alimentation, vêture, frais d'hébergement, de scolarité, d'animations, des transports, de l'encadrement...).

Dans l'exercice, il y eut donc 496 journées d'accueil correspondant à un montant total de 81840€.

Les autres produits sont liés à des subventions. En premier lieu, celle de la Fondation de France que nous avons sollicité au mois de Juin 2018 pour faire face à des besoins en équipements d'activités et administratifs. Notre demande se trouvait hors-programme et la fondation nous a attribué à titre exceptionnel une aide de 5000€. Les autres subventions sont liées à l'embauche de Jluc sous contrat CUI ouvrant droits à des aides d'état à l'emploi, et à l'octroi d'une donation de 5000€.

Soit un total produit pour l'exercice de 94225€.

Concernant les charges, le premier poste concerne évidemment les salaires et les charges sociales pour un montant de 39715€, les achats représentent 21297€ et il avait été décidé de créer des réserves afin de consolider notre association et de pouvoir financer des projets de développement, réserve établi à hauteur de 33214€ correspondant à 2 mois d'activités.

Concernant les postes achats, notons, par ordre d'importance, l'achat du véhicule Kangoo, pour un montant de 5000€, les achats d'alimentation pour un montant de 2820€, les honoraires du cabinet FICOMA pour la comptabilité, le suivi social et de gestion pour un montant de 2500€, les achats d'équipements pour 2100€ sont donc liés à l'aide de la Fondation de France, ils correspondent à des matériels pour les activités (table de ping¹-pong, baby-foot, matériel d'arts plastiques, aménagement de la salle de musique ...), du matériel administratif (informatique, bureautique), le sèche linge ...

Enfin les autres charges pour un montant de 7000€ sont liées au quotidien du Lieu de Vie dont une partie sont déterminée à travers le contrat d'usage, contrat qui lie Flavie & Jluc avec l'association pour l'usage du lieu et de ses commodités, il s'agit de quotes-parts pour le loyer (234,65€/mois, correspondant à 50% des mensualités d'emprunt de Flavie & Jluc), pour l'électricité, le téléphone, le gaz, l'eau ...

La masse salariale à hauteur de 39715€ est liée aux 4 salariés du LVA :

- soit, - 1 CDI tps plein, à 140% smic
- 2 CDI 30h, à 140% smic
- 1 CUI mi-temps, contrat aidé, smic

Concernant les projets de développement de l'association, nous poursuivons donc 2 ambitions : - créer de la trésorerie pour pouvoir faire face à d'éventuels retards de paiements du Conseil Départemental et pour rembourser l'apport initial de Mr Mathieu.

-anticiper des besoins en encadrement et pour des équipements nécessaires au bon fonctionnement du LVA.

Cette réserve établie à la fin de l'exercice à hauteur de 33214€ doit nous permettre de répondre intégralement à ces différents projets.

Arrêtons-nous sur 2 enjeux majeurs :

- le renforcement de l'équipe salarié : notre prévisionnel financier initial prévoyait l'embauche d'un autre salarié à mi-temps, en N+3 sur des fonctions d'intendance.

Seulement, dès le début de l'activité d'accueil, au mois de Juillet, l'équipe a du faire face à un déficit de l'encadrement dû, principalement, à la présence d'un jeune très difficile.

Notons que, dans la nomenclature du CD et notifié dans l'arrêté d'autorisation d'ouverture, notre LVA est prévu pour l'accueil de jeunes dits « cas difficiles », hors, ce jeune a un profil dit de « cas complexe ». Différence qui s'est vite avérée pas si anodine que cela. Parmi les 4 LVA qui ont ouvert dans le même temps qu'ALIAS, certains sont dédiés à l'accueil de ces cas dits « complexes », mais le prix de journée concédé n'est pas le même (jusqu'à quasiment 2 fois plus), signe que la prise en charge est réellement différente. Nous avons alerté le CD sur cet aspect, mais il n'y a pas de considération particulière de cette situation, nous devons donc nous en débrouiller. L'enjeu est multiple : éviter l'épuisement de l'équipe, assurer la protection des autres jeunes et éviter d'être trop exclusif, malgré les sollicitations, continuer à pouvoir assurer les autres nécessités de service, notamment l'intendance (linge, ménage, cuisine, ...). L'équipe des salariés a alerté notre conseil d'administration, très rapidement. La seule décision possible, dans la phase de démarrage, fut de créer une réserve permettant d'envisager la possibilité d'un renforcement de l'équipe. Il nous fallait un certain recul dans le fonctionnement pour pouvoir prendre des décisions valides. A ce jour, nous avons donc créer des marges de manœuvres pour répondre à ce besoin pressant, le prochain CA devra, à présent, prendre des décisions, en la matière, les pistes qui pourront être envisagées : embauche d'un salarié sur du temps partiel, des heures complémentaires pour les salariés présents (si ils en ont la volonté, la possibilité), le recours à des prestataires de service. Cette discussion et les décisions qui en découleraient devront se faire en lien étroit avec l'équipe.²

Notre conseil souligne l'investissement des salariés, face à cette situation, et nous les en remercions. D'autant plus que, pour la création de cette réserve, nous leurs avons demandé d'être en économie de moyens, ce qu'ils ont fait, malgré les besoins et les nécessités.

- le véhicule

Le Kangoo, prêté au départ, puis acheté par ALIAS, au mois d'Octobre pour 5000€, est un véhicule qui a 9 ans et affichait 154 000 kms. Sur 2018, 10 000 kms ont été effectués.

Le véhicule est évidemment un besoin durable du LVA, il doit être fiable. Au delà de 200 000 kms, le problème de sa fiabilité sera mis en question.

Le prévisionnel initial prévoyait, d'ailleurs, un renouvellement en N+2, donc en 2020.

Le choix a été fait de provisionner pour l'achat d'un véhicule neuf, à hauteur de 14 000 €.

Le besoin d'une remorque se fait également sentir. Des adhérents nous ont fréquemment dépanné (et nous les en remercions), mais preuve est faite qu'ALIAS doit être autonome pour ses besoins..

Pour cette fin d'exercice nous présentons donc une réserve de 8500€ correspondant à la moitié du financement d'un véhicule neuf et de sa remorque.

Il semble d'ores et déjà que le Kangoo devra être conservé, car fréquemment ce sont les véhicules personnels des salariés, lors de double rendez-vous ou de démarches ou activités multiples, qui sont utilisés. Mais il sera temps de se poser effectivement la question en 2020.

En conclusion, nous nous félicitons de ce premier exercice du LVA d'ALIAS : les enjeux étaient multiples et de grandes importances. Rappelons que nous étions quasiment ex-nihilo en trésorerie et en équipements, au début de l'activité. Nous avons pu, non seulement, affronter cette problématique, mais en plus, répondre à nos objectifs pour le développement futur et nécessaire d'ALIAS. Encore une fois, nous renouvelons nos remerciements à l'équipe pour les efforts consentis.

A présent, il nous faut regarder la suite : aller vers plus de consolidations, à tout point de vue. Les salariés nous interpellent sur les économies réalisées, elles ont été réalisées par le biais de quantités de donations (en matériels, en équipements, fournitures scolaires, vêtue ...), par la recherche des fournisseurs les moins dispendieux, par de l'autoconstruction (chambres, salle de musique, buanderie ...) avec le souci de ne jamais grever les besoins et le confort des enfants. Mais tout cela représente du temps, et nous devrions faire mieux, à présent.

En deuxième considération, ne perdons pas de vue que les exonérations sur la masse salariale ne durent qu'un temps. Attention donc à ne pas s'enfermer dans des niveaux de charges fixes qui ne prendraient pas en compte cet état de fait et nous obligeraient à faire des marches arrières.

Enfin, remercions très chaleureusement les bénévoles pour leurs participations et pour leurs apports, tant il est sûr que cette exercice n'aurait pas été si favorable sans toutes ces relations.

RAPPORT MORAL de la Présidence

Notre association ce jour est composée de 30 membres.

Depuis la dernière AG, il n'y a pas eu de nouvelles adhésions au cours de l'exercice (nous y reviendrons). Les adhérents d'ALIAS sont de toutes formes : origine géographique, sociale, professionnelle, il y a là des retraités, des actifs, des professionnels du secteur médico-social (40% dans le milieu du care), du secteur agricole, des artisans, des artistes ... 20% résident hors du département.

Nous sommes 6 membres au CA et nous avons décidé de fondre le bureau et le CA : c'est à dire que chaque membre du CA a une fonction au bureau, ainsi les 2 instances sont confondues. Comme il avait été prévu au tout départ de leurs mandats, les membres du CA et les salariés (invités permanents) se sont réunis tous les mois, pour aborder des questions qui doivent être traitées collégialement, pour prendre ensemble des décisions qui engagent la responsabilité de l'association (et donc de ses membres), ainsi que l'organisation même du Lieu de Vie et d'Accueil.

Elle est le lieu où les salariés rendent comptes de leurs activités et où ils ont aussi la possibilité d'exposer une problématique concernant un jeune ou un positionnement à avoir auprès d'un partenaire institutionnel. Pour eux, le CA doit permettre l'aide aux décisions.

Elle permet aux salariés de prendre du recul sur ce qu'ils vivent au quotidien avec les jeunes, avec leurs partenaires. Le CA est le «garde fou» du fonctionnement du Lieu.

A chaque CA, plusieurs thèmes ont été abordés cette année :

-Liés au démarrage et à la mise en place de l'organisation :

Le règlement intérieur, Vie de la maison (avec les jeunes : vie du collectif), Contrat d'usage, Conseil de vie sociale (et plus largement, rôle du CA auprès des enfants), Convention LVA avec le CD, les délégations de missions du bureau (contrat de délégation entre la présidence, la trésorerie et le secrétariat et les salariés),

Notons, par ailleurs que des rdv avec le CD ont eu lieu avec la présence d'administrateurs :

*-rdv avec les élus locaux -Mr DUMAS, Mr FAVIER, pour une visite du lieu le 24 aout 2018,
-la demi-journée d'information de l'ASE et des 4 Lieux de Vie et d'Accueil, le 11 septembre 2018,
-réunion avec les responsables de la protection de l'Enfance pour faire un point de situation de l'activité du lieu (le 7 mars 2019).*

-et bien sûr :¹

Points financiers réguliers : trésorerie, exploitation, suivi des prévisionnels, décision concernant des achats d'équipements, le recours à des prestataires extérieurs (supervision, informaticien,...), aide de fondation de France,

- liés à la mise en réseau des partenaires d'ALIAS :

-La création du groupe des Ko-alias (mise en réseau des animateurs intervenants auprès du LVA, organisation de la fête de Gandichoux) et d'un comité de pilotage Ko-alias (cadres de l'animation) :
-La news letters : c'est un document qui permet de communiquer aux adhérents de l'association et aux partenaires ce qui se passe au LVA, les grands moments, les demandes des jeunes, les séjours, les rencontres et il est même un outil pour faire écrire les jeunes, comme un journal du LVA.

Nous mesurons le travail accompli par la liste des cadrages (contrats, conventions) qu'il nous a fallu établir, dans l'exercice. A chaque fois, le travail a consisté à repérer les enjeux et à répondre, au mieux, aux besoins et attentes des jeunes et des salariés. Il y a là une notion de protection, celle du collectif de vie à Gandichoux.

Pas si facile de s'immerger dans ces problématiques que ce soit dans le quotidien de ce collectif ou dans les aspects réglementaires, organisationnels (institutionnels) de la Protection de l'Enfance.

C'est quoi un PPE, un ITEP, un dossier unique, une régulation, une synthèse, une ESS, une activité non-usuelle, ... ?

Parmi les administrateurs, plusieurs sont des professionnels du secteur, d'autres, pas du tout, et d'ailleurs, j'en suis.

Les échanges sont alors précieux : nous partageons les informations, à la recherche des enjeux, en se méfiant des « allant de soi », à la recherche de solutions adaptées. Je crois que chacun y a trouvé sa place et parfois des questions naïves obligent à des réponses plus subtiles qu'il n'y paraît.

Ces travaux nous ont pris du temps, nous regrettons cependant de ne pas avoir pu animer le réseau des adhérents, tel que nous le souhaitons. La newsletter est un outil de communication qui reste univoque et nous aurions voulu partager plus (+) avec les membres.

D'autant que les membres ont fait l'effort de nous soutenir par un nombre incroyable de donations, d'ailleurs, les a-t-on assez remerciés ?

Le groupe des adhérents est protéiforme, c'est un vivier de compétences et de forces vives que nous représentons et que l'on se doit de représenter.

Nous nous devons de l'animer car il représente en fond et en forme l'origine de notre projet : une ouverture au monde pour les jeunes.

Aussi, nous émettons ce vœu, aux termes de nos mandats, que les travaux de structuration de notre LVA vont faire leurs preuves (même s'il faudra, sans cesse, les évaluer, les réviser), ce qui devrait permettre de pouvoir mieux prendre en compte les membres. ²

A ce titre, le projet d'une fête annuelle du LVA doit être une première réponse à cette nécessité. Nous avons finalement créé beaucoup de cadres, au prochain CA de les remplir et de les animer.

Merci à l'équipe pour le travail accompli, restez groupé, ménagez vous, car, à présent, il faut durer. Merci aussi de nous amener tant de matières à réflexions et de traduire, en actions, les fruits de nos réflexions.

Et, pour finir, il me faut remercier mes collègues administrateurs pour le sérieux de leurs implications, de l'écoute partagée, de la profondeur de nos échanges, avec, toujours, la convivialité et quelques mets à déguster ... J'espère, mais je crois, que chacun a été intéressé par cette manière d'aborder une cause sociale : à partir des cadres généraux, autour des besoins en humanité des enfants et avec leurs difficultés, proposer une(/des) réponse collective qui définit un territoire authentique et bienveillant.

Et si, la plupart des administrateurs proposent de renouveler leurs mandats, c'est bien qu'ils sont persuadés par cette mission d'intérêt collectif.

Le Président, la Vice-Présidente,
Monsieur Jean-Louis RICARD, Charlotte BOURDUGE.

RAPPORT D'ORIENTATIONS du Conseil d'Administration

Le 02 Juillet de cette année, le Lieu de Vie & d'Accueil d'ALIAS fêtera sa 1ère année d'existence. Désormais, on ne parlera plus de « phase de démarrage », « documents préalables », « trésorerie initiale » ...

Il y a, à présent, une structure d'ALIAS, une organisation qui s'est construite dans les particularités du projet. Il faudra veiller à cette structuration, sans hésiter à la remettre en cause et tout en mesurant l'efficience, pour le mieux de tous les acteurs.

accompagnement

Allez, disons-le, nous espérons des enfants qu'ils soient plus apaisés, cela reste un vœu, mais c'est aussi (et ce sera aussi) le fruit de nos travaux. Et nous voyons la nécessité des cadres, de la planification et des projections.

Nous avons pour support et pour chaque enfant des projets individualisés. Mais le collectif est aussi un projet, celui d'être le meilleur outil pour le développement de chacun des enfants.

Nous pensons que le travail entamé lié aux accompagnements des enfants doit se poursuivre, et que les outils et espaces doivent se questionner, s'évaluer et chercher à s'améliorer. Qu'il s'agisse d'outils d'organisation, d'informations ou de procédures, nous devons éviter les écueils de la facilité et de la répétition. Il nous semble qu'il faille asseoir le collectif, et ce qui a été bâti, tout en mesurant les marges d'améliorations. Une plus grande implication des enfants dans notre organisation reste un enjeu fort.

réseau des adhérents

Nous estimons qu'il est nécessaire de mieux impliquer les adhérents d'ALIAS, selon leurs attentes, et aussi diverses qu'elles puissent être. De parts et d'autres, nous ne profitons pas assez de l'importance de l'utilité sociale que nous portons tous, par nos adhésions.

Informier et partager, voilà l'enjeu. Au prochain CA de trouver les moyens et les occasions d'y parvenir.

réseau des Ko-Alias

Mais déjà, il pourra s'appuyer sur cette organisation récente qui regroupe des catégories d'adhérents. Le groupe des Ko-alias, pour exemple, qui est devenu si important dans notre organisation. L'enjeu pour ce groupe sera d'aller vers plus de structuration, sans en surcharger l'organisation. Le CA devra être vigilant quand aux responsabilités engagées et définir les cadres protecteurs nécessaires.

C'est déjà la délégation de mission faite au comité de pilotage qui établit une passerelle entre le groupe Ko-alias et le groupe administrateurs, avec les salariés. Il devrait s'étoffer, en représentations et, peut-être par la suite, en missions. Un organe qui permettrait de produire des

travaux préparatoires à des décisions importantes, entre recherche documentaire et analyse des besoins des acteurs.

Le 25 août, l'association organisera une fête à Gandichoux, Elle a pour but de répondre à une partie des attentes exprimées : rencontrer les adhérents, partager de la convivialité, impliquer les enfants ... bref, renforcer cet esprit collectif qui nous anime.

Le projet est de rendre cette fête annuelle et d'en faire un temps fort de notre vie associative.

aspect statutaire

Nous pensons que, durant ce prochain exercice, il sera nécessaire de pratiquer une forme de révision associative : ALIAS n'a jamais modifié ses statuts et n'a pas de règlement intérieur. La structuration proposée et expérimentée devra finir par s'inscrire dans les fondamentaux de notre association car elle tend à préciser des critères de responsabilités, définit des catégories d'acteurs et elle précise des modalités de fonctionnement.

équipe salariés

Un axe de vigilance devra continuer à être considéré par le prochain CA : l'équipe des salariés. Ils sont nos tirailleurs, sur le front, dans des quotidiens qui peuvent devenir éprouvants. Ils ont besoin de nous et le revendiquent. Nous devons continuer à leurs offrir ces espaces de concertations et les aider à prendre du recul et des décisions. Nous devons les aider à mieux gérer leurs temps et leurs organisations, lutter contre toutes formes d'épuisement et leurs offrir des espaces d'épanouissement personnel et collectif pour rester groupé, contre vents et marée.

Pour le Conseil d'Administration,
Le Président,
Monsieur Jean-Louis RICARD

MOTION
des salariés d'ALIAS
non délibérative

Nous tenons à intervenir, en notre nom commun : “salariés d'ALIAS” pour remercier très chaleureusement l'équipe des administrateurs d'ALIAS, au terme de leurs mandats.

Merci pour vos soutiens, de près comme de loin, pour vos engagements.

Car, il faut tout de même le dire, Catherine, Charlotte font, pour venir en réunion, une centaine de kilomètres, Jean-Louis fait ses journées de maçon, Cathie anime son collectif et mène un projet important, Stéphanie change de boulot, se forme, rénove sa maison, s'occupe de sa fille et Maryline court partout, de tous les fronts comme l'est l'artiste engagé en milieu rural.

Et ils sont là, bien présents, à notre écoute et bienveillants, car il faut dire, aussi, le sérieux dans nos rencontres.

Le président que nous avons sollicité (dans la limite du raisonnable, nous espérons) a, à chaque fois, répondu à nos besoins et des trucs pas bien marrants : des courriers officiels, des conventions, de la gestion bancaire ... Sa cuisine est presque devenue, pour nous, un espace de régulation où l'on peut venir s'épancher, sans jugement.

A l'image des adhérents, ce CA avait tout l'intérêt de la diversité : parcours, âges, expériences, ... une complémentarité qui s'exprimait dans nos échanges et qui les rendaient si enrichissants. De belles rencontres humaines, donc, et un groupe qui a fait corps, pour ALIAS, pour les enfants et pour nous.

MOTION
cotisation annuelle
délibérative

Comme indiqué dans les statuts, nous sommes appelés à voter le montant de la cotisation annuelle pour l'exercice statutaire annuel.

Nous proposons de renouveler le montant de la cotisation à 10€.

Nous considérons qu'il sera nécessaire, dans le cadre de la révision associative évoquée dans le rapport d'orientations, de revoir les principes de cotisation, soit de les préciser, soit de définir des niveaux correspondants aux différents acteurs d'ALIAS.

MOTION
contrat d'usage
non-délibérative

Il n'y a pas eu de demande de révision.

Le prochain CA devra prendre connaissance et le valider pour l'année en cours.

Si il n'y a pas de demande exceptionnelle, la révision annuelle aura lieu à ce moment là, où chacune des parties pourra réexaminer les termes du contrat, au regard du fonctionnement quotidien de notre LVA.

Conseil des sages : 2 candidatures nous sont parvenues

Renouvellement du CA